

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le 10 janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	15	
Présents	12	
Votants	14	
Absents	3	
Exclus	0	
Date de convocation 19 Décembre 2024		Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD
Date d'affichage 27 Décembre 2024		
DEL 20250110-001		<u>Absents excusés :</u> Emmanuel SERRIER, Christophe BOCQUET et Murielle NAGEL
OBJET : Budget principal 2024 - Décision modificative n°5		<u>Procurations :</u> Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY, Murielle NAGEL à Valérie FAVRE <i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire informe les élus que la DM n°4, adoptée lors du conseil de novembre n'a pas été validée par le contrôle de légalité de la Préfecture et que le BP 2024 reste déséquilibré.

Elle propose donc à l'Assemblée d'adopter la DM n°5 qui vient s'équilibrer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
64111/012 Rémunération principale des titulaires	- 8 500,00 €	10226/10 taxe d'aménagement	+ 2 000,00 €
Total	- 8 500,00€	Total	+ 2 000,00 €
Recettes		Recettes	
		1641/16 emprunts	- 8 500,00 €
		10226/10 taxe d'aménagement	+ 2 000,00 €
Total	- 8 500,00	Total	+ 6 500,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la décision modificative n°5 telle que présentée :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
64111/012 Rémunération principale des titulaires	- 8 500,00 €	10226/10 Taxe d'aménagement	+ 2 000,00 €
Total	- 8 500,00€	Total	+ 2 000,00 €
Recettes		Recettes	
		1641/16 Emprunts	- 8 500,00 €
		10226/10 Taxe d'aménagement	+ 2 000,00 €
Total		Total	+ 6 500,00 €

Le Secrétaire de séance,

Cécile FANTINI


Le Maire,

Isabelle VENDRASCO
